



Envoyé en préfecture le 30/01/2026

Reçu en préfecture le 30/01/2026

Publié le 03 JAN. 2026

ID : 031-213105745-20260129-2026_01-DE

Recevoir l'extrait

Nombre de membres :

Exercice : 19

Présents : 14

Votants : 17

N° 2026-001

**CREATION D'UNE SERVITUDE
DE PASSAGE – PARCELLE C 0525**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six

le vingt-neuf janvier, à dix-huit heure trente

le Conseil Municipal de la commune du VERNET, Haute-Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard TISSEIRE, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 23 janvier 2026

Présents : M. TISSEIRE Bernard, MATHE Nicole, MARCHAND René, IMBERT Viviane, BAUTISTA Ludovic, BOYER Denis, PONS Alain, CHIABRANDO Valérie, DANHO Aimé, PILKOWSKI Véronique, DA COSTA Martine, ORTIS Hélène, DEMEILLERS Joël, PATENOSTRE Lionel.

Absents représentés : SOUADKI Hezdine (procuration à IMBERT Viviane), ROUGANIOU Marie (procuration à TISSEIRE Bernard), BAROTTE Marjorie (procuration à DA COSTA Martine)

Absent excusé : DEMANGE Serge

Absent : MAZZOLO Nathalie

Madame DA COSTA Martine a été élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite à l'achat des parcelles cadastrées section C n°0525-0526-0590 situées au 45 rue des Vieilles Vignes, il est opportun de régulariser avec un acte notarié la servitude de passage au profit de la parcelle cadastrée section C n° 0587 qui est enclavée et qui appartient à Monsieur et Madame LAUR.

Il donne lecture du plan de bornage marquant l'emprise de cette servitude sur la parcelle C n°0525 qui sera de de 4.5 mètres de large avec un élargissement à 5.5 mètres à l'entrée de la parcelle C n° 0587.

Il demande à l'Assemblée de se prononcer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- **ENTENDU** l'exposé de Monsieur le Maire,
- **APRES** en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

Envoyé en préfecture le 30/01/2026

Reçu en préfecture le 30/01/2026

Publié le 30 JAN, 2026

ID : 031-213105745-20260129-2026_01-DE



- **DECIDE** d'approuver la création d'une servitude de passage sur la parcelle cadastrée section C n°0525 au profit de la parcelle cadastrée section C n°0587,
- **MANDATE** Monsieur le Maire pour signer l'acte notarié.,
- **DIT** que les crédits nécessaires au paiement de cette servitude et des frais afférents sont inscrits au budget à l'article 2111,

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Bernard TISSEIRE

45, Rue des Vieilles Vignes

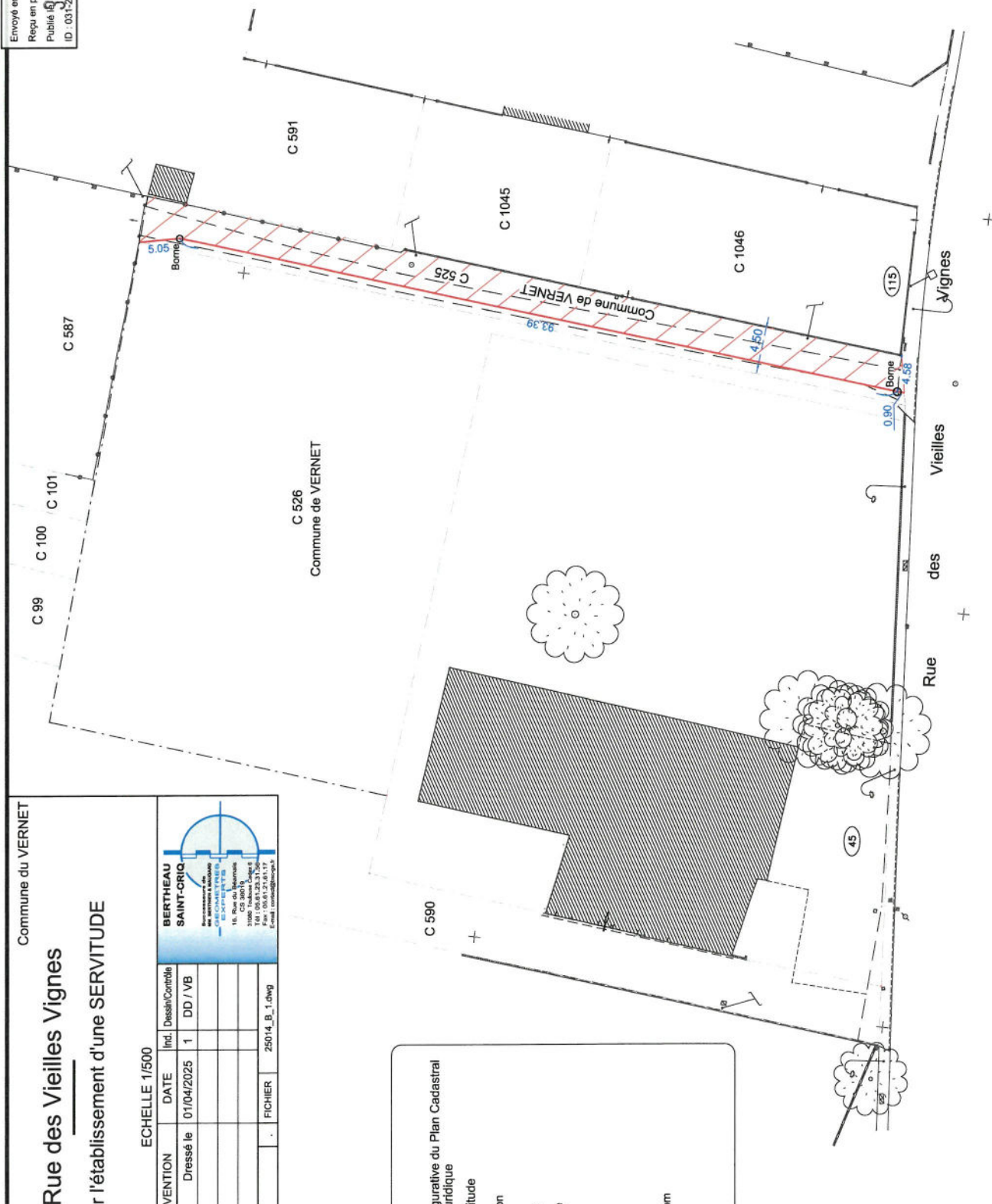
Plan pour l'établissement d'une SERVITUDE

ECHELLE 1/500

NATURE INTERVENTION	DATE	Ind.	Dessin/Contrôle
Première diffusion	01/04/2025	1	DD / VB
<p>BERTHEAU SAINT-ORIQ <small>INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE</small> <small>16, Rue du Séminaire</small> <small>31000 TOULOUSE</small> <small>Tel : 05.61.25.37.26</small> <small>Fax : 05.61.25.81.17</small> <small>E-mail : b.bertheau@bs-orig.com</small></p>			
DOSSIER	25014	FICHIER	25014_B_1.dwg

LEGENDE

- Application figurative du Plan Cadastral sans valeur juridique
- Emprise servitude
- Mur d'habitation
- Clôture légère
- Mur de clôture
- Mur bahut
- Arbres
- Poteau Télécom
- Candélabres



Envoyé en préfecture le 30/01/2026
 Reçu en préfecture le 30/01/2026
 Publié le 30 JAN 2026
 ID : 0312131067452026072952026_01-DE